



**Direction générale de
l'agriculture, de la viticulture
et des affaires vétérinaires**

Affaires vétérinaires

Chemin des Boveresses 155
Case postale 68
CH – 1066 Epalinges

MEDECINE VETERINAIRE

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE REMPLACEMENT**

en application de l'art. 85 de la loi sur la santé
publique du 29 mai 1985

Nom Prénom

Adresse privée, rue et no

No postal Localité

demande l'autorisation de se faire remplacer par :

Nom Prénom

Adresse privée, rue et no

No postal Localité

Tél. e-mail

titulaire d'une autorisation de pratiquer à titre indépendant dans le canton de Vaud
ou dans un autre canton (précisez lequel :

Remplacement temporaire pour cause de :

.....

du : au :

*En cas de décès, de maladie grave ou de force majeure, le département peut autoriser
l'assistant d'un médecin-vétérinaire à diriger le cabinet du titulaire pour une durée
déterminée qui, en règle générale, ne dépassera pas une année (art. 85, al. 3 LSP).*

Lieu et date :

Signature du titulaire :

.....

Demande à envoyer à la
DGAV - Affaires vétérinaires
Exercice de la médecine vétérinaire
Chemin des Boveresses 155 – 1066 Epalinges